

ECH@ RESEAU

N° 10

Vendredi 7 février 2020

Brèves

EMMAÛS INAUGURE SON LAVOMOBILE

Présent du mardi au vendredi aux Réformés pour servir des petits-déjeuners aux gens de la rue, Emmaüs/pointe-Rouge va plus loin en leur proposant un nouvel outil : une laverie gratuite. Un véhicule a été aménagé avec deux machines à laver sèches. C'est en place, depuis le 31 janvier, à côté du camion du petit-déjeuner, à partir de 11h00.

L'ASSOCIATION WELCOME PAYS D'AIX (WPA) regroupe environ 25 familles d'accueil de migrants ; elle fait partie du collectif AGIR. Elle s'appuie sur la solidarité des familles pour offrir un hébergement, des repas partagés, du temps, du soin à ces personnes.

Dans un contexte où les arrivées de migrants augmentent, et où les services de l'Etat laissent de côté une partie de cette population, il faudrait pouvoir faire davantage. Il ne s'agit pas de remplacer les pouvoirs publics mais d'offrir un minimum d'humanité quand, de fait, un grand nombre de personnes se trouve à la rue.

WPA envisage de développer son activité en 2020. Cela implique :

- d'attirer de nouvelles familles d'accueil ;
- de trouver des personnes de « soutien », pour des cours de français (en complément de ce que propose AGIR),
- de l'accompagnement (visites ou démarches), ou d'autres formes d'aide ;
- d'obtenir certains moyens financiers, car les migrants ont aussi besoin par exemple d'une carte de transport public, de moyens de communication (téléphone etc.), d'un minimum d'équipement, et souvent d'une assistance juridique.

Site web de WPA : <https://welcomeaix.blogspot.com/>

LA PROTECTION DES ENFANTS EN DANGER

Alors que l'ordonnance de 1945, relative à l'enfance délinquante a fêté le 2 février 2020 son 75ème anniversaire, le gouvernement a décidé de façon autoritaire son abrogation, pour la remplacer par un projet de «code de la justice pénale des mineurs », beaucoup plus coercitif, sacrifiant au passage l'avenir de la jeunesse.

Ce sacrifice de la primauté de l'éducatif se fait au profit d'une justice toujours plus expéditive et sécuritaire, sans garanties suffisantes des droits de l'enfant.

Il ne s'agit pas de dire que la justice des enfants telle qu'elle existe aujourd'hui, avec une ordonnance de 1945 maintes fois modifiée, fonctionne parfaitement. Néanmoins, il est certain que le projet de code de la justice pénale des mineurs qui met l'ordonnance de 1945 à « la retraite d'office » ne fera qu'aggraver les problématiques actuelles. Ces constats sont d'ailleurs partagés par la Commission Consultative des Droits de l'Homme et plus récemment par le Défenseur des Droits, lequel regrette notamment que ce projet intervienne « *par ordonnance sur un sujet d'une telle importance, qui mérite un large débat parlementaire* ». Sources : <https://www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2020/01/Ordonnance-du-2-f%C3%A9vrier-1945-VF.pdf>

Appel solidaire

L'équipe de mise en oeuvre du Réseau a besoin de vous !

L'animation du Réseau est portée par une "équipe de mise en oeuvre" qui se retrouve chaque semaine (jusqu'à maintenant le jeudi entre midi et deux), afin d'organiser les démarches nécessaires pour la bonne tenue de nos événements.

Or, l'équipe se trouve aujourd'hui réduite à 4 personnes (Françoise, Nicola, Jean-Pierre et Michel), ce qui rend difficile l'organisation d'actions à venir.

Nous recherchons donc des volontaires motivé.e.s, qui pourraient se rendre disponibles 2h00 environ par semaine (jour à définir ensemble), pour participer aux réunions au cours desquelles sont évoquées de façon concrète des actions à mettre en oeuvre (par exemple les rencontres de l'hébergement solidaire, la communication autour des actions du Réseau, la rédaction de divers documents etc.)

Si vous souhaitez travailler avec nous à la réussite de ces actions, si vous voulez rejoindre l'équipe de mise en oeuvre du Réseau ou si vous voulez avoir plus amples informations, contactez Jean-Pierre Cavalié : jpierre.cavalié@gmail.com - tél. 0640713745

Événements

- **Samedi 8 février** : grand repas partagé et fête en soutien des délogé.e.s du boulevard Dadah, avec DJ-set et bonne humeur. A 19h00, 59 avenue de St-Just.
- **Judi 13 février** : procès de deux solidaires, suite à une maraude effectuée le 26 novembre 2019. Rendez-vous dès 8h30 devant le tribunal de GAP.
- **Judi 13 février** : soirée « Arte Migrante », au Dar Lamifa, 127 rue d'Aubagne, 13006 Marseille, de 21h00 à 22h30. Infos : <https://www.facebook.com/events/190365345497434/>
- **Mardi 3 mars** : assemblée du Réseau Hospitalité, de 18h00 à 21h00 (lieu à préciser).
- **Samedi 7 mars** : appel à une nouvelle grande maraude à Montgenèvre. 14h00, conférence organisée à l'occasion de la sortie du rapport d'Amnesty International sur les violations des droits aux frontières. 18h00, au col de Montgenèvre, départ de la maraude.

Pour nous joindre : contact@reseauhospitalite.org

<https://www.reseauhospitalite.org/>

-

<https://www.facebook.com/JPCsolidaire>